

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.	Numéro de permis 350023	Date d'inspection Le 29 janvier 2025	
Nom de l'établissement Le centre parascolaire la gardérisson		Numéro de téléphone (506) 859-4010	
Adresse 421 chemin Melanson Dieppe NB E1A 1A5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	28 janv. 2025	28 janv. 2025
Commentaires : Dans une salle de classe, 15 enfants étaient présents, mais seulement 13 enfants étaient inscrits sur le registre de présence. Les registres des présences doivent être remplis chaque fois qu'un enfant arrive et part. Les registres des présences doivent être exacts et faire état de tous les enfants présents, quel que soit le moment. Après l'explication de la Mentore en Assurance de la Qualité, l'éducatrice ajoute immédiatement la présence de l'enfant. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté au moment de l'inspection.</p> <p>Au moment de l'inspection, la Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers des enfants - Les consentements signés dans le dossier des enfants - L'affichage dans un endroit bien en vue dans l'établissement - L'espace de rangement <p>La MAQ observe les enfants jouer dans l'espace de jeu intérieur. LA MAQ observe aussi certains enfants faire un bricolage de saint-valentin, jouer à des jeux vidéo et aussi faire des constructions avec des bloc carré mince.</p> <p>Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.</p> <p>Les documents nécessaires sont affichés bien en vue dans l'établissement.</p> <p>Les dossiers des enfants et les consentements sont complets.</p>

Commentaires généraux

Des interactions positives ont été observées entre les enfants et les éducateurs.

original signé par
Veronique Berube

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 janvier 2025

Date

original signé par
Maria Brun

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 janvier 2025

Date